

Avis adopté

Séance plénière du 11 janvier 2023

Quelles politiques pour favoriser l'évolution de la société vers la sobriété ?

Déclaration du groupe UNSA

Le terme de sobriété prend une place de plus en plus forte dans notre quotidien et dans le débat public. La sémantique de ce terme s'est enrichie, affiné pour la différencier de l'efficacité tout d'abord et pour englober les différents leviers de la transition écologique et énergétique via une nouvelle conception des habitudes de vie et des comportements. Hier connoté négativement, synonyme d'austérité et de privation, cet avis marque bien le changement de vision au regard de l'urgence climatique. Retenant une définition plus en phase avec les enjeux actuels, la notion de sobriété interroge les pratiques au regard des changements climatiques.

Pour le groupe UNSA, la notion de sobriété ne peut que s'inscrire dans une démarche globale de transformation de notre écosystème tant économique, social, que sociétal et c'est en ce sens que nous avons contribué au sein de la commission. Cet avis pointe à raison dès sa première préconisation la nécessaire prise en compte des inégalités sociales et de genre dans la conception des politiques de sobriété.

Là est un enjeu fondamental, celui de la justice sociale, sans lequel aucune mesure ne pourra être comprise, acceptée et mise en place.

La force de cet avis est également qu'il préconise, à chaque échelon, l'implication de l'ensemble des parties prenantes à la réflexion et la mise en place des mesures nécessaires, faisant de la sobriété un enjeu démocratique, à tous les niveaux et pour l'ensemble des collectifs de vie comme de travail.

C'est ici l'occasion de rappeler que les entreprises de plus de 500 salariés doivent établir un bilan GES et le partager, dans le cadre du dialogue social L'UNSA salue le travail fait avec les citoyens et les préconisations issues de l'atelier citoyen.

Par les cinq axes développés, nous comprenons l'imbrication entre les thèmes et les éléments à prendre en compte dans l'ensemble des politiques publiques. Je voudrais en conclusion mettre l'accent sur le dernier axe, la construction de récits partagés. Cette condition est indispensable et, à défaut, ces mesures seraient subies comme une régression, voire une accélération d'un déclin personnel, mais aussi sociétal s'il s'avère être une nouvelle forme de stigmatisation voire de discrimination sociale.

Il nous faut reconstruire un corpus portant, valorisant cette nouvelle forme de partage, réaffirmant des valeurs de solidarité et d'équité, sur tous les territoires et pour cela contre balancer la tentation individualiste qui ne pourra que s'exacerber en tant de crise. Ce corpus, nous participons, chaque jour au CESE à l'enrichir et cet avis est une pierre essentielle à cet édifice.

L'UNSA a voté cet avis.